



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

En ce mois de septembre, l'actualité locale mais aussi nationale a fortement braqué ses projecteurs sur le risque réel de fermeture du secteur ferroviaire du site Alstom de Belfort. Plus de 400 emplois sont menacés.

J'apprécie fortement que sur ce dossier extrêmement préoccupant, l'unité sociale et politique soit quasiment réalisée. La manifestation de Belfort, le 24 septembre dernier, à laquelle de nombreux Meroutains ont assisté, est le témoignage d'une très belle solidarité. Le Conseil Municipal de Meroux a été l'un des premiers à voter, à l'unanimité, une motion de soutien aux "Alsthommes". J'espère vivement que des solutions durables vont être trouvées pour maintenir, sur notre Territoire, ce beau fleuron de notre industrie.

Mais, au-delà de cette situation locale, je déplore, comme beaucoup, le déclin constant de l'industrie dans notre pays. Et cela depuis de trop nombreuses années. 900 000 emplois ont été perdus en 15 ans. Jusqu'où va-t-on aller ? Veut-on d'un pays, la France, qui, à l'avenir, ne pourra plus que tenter de vendre des produits importés ? Hier, nous avons perdu nos industries textiles, machines-outils, cycles, motos... Aujourd'hui, le ferroviaire est menacé. Et demain, l'aéronautique ? L'automobile ?

Les candidats à l'élection présidentielle de 2017 seraient bien inspirés de nous présenter un plan sérieux et durable de relance de notre industrie.

*Stéphane Guyod
Maire de Meroux*

Infos village

Restrictions d'eau

Par arrêté préfectoral n° 90-2016-09-12-001, l'usage de l'eau est limité, pour une durée de deux mois à partir du 12 septembre, sur l'ensemble des communes du département situées sur le bassin versant de l'ALLAN. Sont interdits :

- Arrosage des pelouses, espaces verts, jardins d'agrément (potagers autorisés)
- Lavage des voitures en dehors des stations
- Remplissage et remise à niveau des piscines privées de plus de 2 m³.



Invitation 11-17 ans

Les jeunes Meroutains âgés de 11 à 17 ans sont invités à participer à une première réunion en mairie le vendredi 21 octobre à 18h00 afin que leur soit présenté le projet d'aménagement d'un terrain multi sports en 2017. Cette présentation sera suivie d'un échange sur leurs attentes au sein du village. La réunion sera animée par la commission jeunesse. Nous comptons sur votre participation.

Cet article tient lieu d'invitation.

Notez bien la date...

Les diplômés récompensés

Après avoir récompensé les CM2 accédant au collège, les nouveaux diplômés 2016, niveau CAP et BAC, sont invités à recevoir les félicitations de la municipalité au cours d'une cérémonie le samedi 1^{er} octobre à 11h, salle Michel Brouque en mairie.



Les employés de la commune

Début septembre, Bernard Aubert, agent technique municipal, a fait valoir ses droits à la retraite, toutes nos félicitations et nos remerciements pour ses années de services. Christophe Rein lui succède. Nous lui souhaitons la bienvenue à Meroux.

Travaux

Les travaux d'enfouissement des conteneurs d'ordures ménagères ont débuté à l'ouvrage militaire.



Les réparations localisées de la voirie dans différents secteurs du village vont avoir lieu cet automne.

La pose de panneaux de signalisation sur les rues perpendiculaires à la rue de Charmois sera effectuée par nos agents.



Des fleurs pour la Toussaint

Un marchand de fleurs sera présent sur le marché du 28 octobre juste avant la Toussaint.

Bourse aux jouets, vêtements enfants et objets de puériculture

Elle aura lieu le dimanche 9 octobre à la salle communale de l'ouvrage de Meroux de 9h00 à 17h00. Petite restauration et buvette sur place. Entrée libre.

Conférence Nutrition

Suite à la conférence nutrition qui s'est déroulée le 20 septembre, des ateliers marche nordique/nutrition, gratuits sont proposés par SIEL BLEU : 12 séances de marche nordique et 2 ateliers nutrition animés par une diététicienne, à compter du mardi 04/10/2016 de 10h30 à 11h30. Il reste encore des places pour ces ateliers. Pour tout renseignement ou inscription, contacter Chloé MARTIN au 03.81.82.32.79, mail : c.martin@ireps-fc.fr ou la mairie de Meroux au 03.84.56.04.30

Bien vivre ensemble

Les évacuations d'eau de pluie et d'eaux usées doivent être bien séparées sur toutes les propriétés.

Les égouts permettent d'amener les eaux sales en station d'épuration pour y être nettoyées. Les eaux de pluie sont rejetées telles quelles directement dans les cours d'eau et peuvent ainsi rejoindre la nappe phréatique.



Nous vous rappelons que la CAB effectue des vérifications régulièrement.

Le conseil municipal a voté



- L'approbation de la révision du PLU allégée.
- La convention transport scolaire pour la piscine avec la CAB.
- La convention avec le syndicat intercommunal Meroux et Moval pour la prise en charge de la consommation de l'eau de l'école.
- La CAB éligible au FPIC (fonds de péréquation des ressources communales) pour 2016, nous permet de percevoir une attribution de 12 430€.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion de soutien aux employés d'Alsthomes.

Le conseil municipal a été informé

- de la part communale des recettes de l'aéroparc qui s'élève à 6 567€.
- que le permis de construire de la maison intergénérationnelle a été accepté.

- que la société Bolloré cessera le stockage de gazole moteur courant 2017.

Le coin des associations

Téléthon

Les Motards du club moto loisirs organisent, le 15 octobre, au profit du Téléthon 2016, leur rassemblement motos sur l'esplanade de l'ouvrage militaire suivi du repas dansant à la salle polyvalente. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Cyril FLOTAT au 07 60 27 73 92.



Meroux et Merveilles

L'association lance sa campagne de recrutement de bénévoles. Pour finaliser la mise en place de son festival du merveilleux, elle a besoin de nombreux bras et bonnes volontés. Avis aux amateurs !

Patchwork et broderie à Meroux

Tous les lundis, de 14h à 17h, en mairie, le club de patchwork accueille toute personne désireuse de partager sa passion du fil et de l'aiguille : patchwork, boutis, broderie traditionnelle, de Suisse, au ruban, points comptés, ...



Votre contact : Marie Odile BOGNER au 03

84 22 01 19

Zumba

L'activité a repris. Elle se tient à l'ouvrage militaire tous les mardis de 20h15 à 21h15. Il reste des places disponibles. N'hésitez plus, venez essayer....

Etat civil

Sauf avis contraire des familles, nous rendrons compte régulièrement dans les Brèves de tous les actes d'état civil.

Naissances :

Sergio DEMESTRE, le 8 septembre

Bienvenue à ce petit et félicitations aux heureux parents



Décès :

Jean Charles VISCHI, le 15 septembre

Nous renouvelons nos sincères condoléances à cette famille endeuillée.

Contacts utiles

EDF (incidents dépannages) : 0810 333 225

Médecin de garde (nuit et week-end uniquement) : 3966

CAB (eau, assainissement, ordures ménagères): 03 84 90 11 22

Mairie : 03 84 56 04 30